

Comment favoriser les interactions économiques bénéfiques entre transhumants et sédentaires au Sahel ?

Au Sahel, la cohabitation entre des populations sédentaires et des transhumants repose sur des interactions complexes. Parfois bénéfiques (favorisant les échanges commerciaux, la fertilisation des sols, la valorisation des espaces herbacés), elles sont aussi source de tensions (compétition pour l'accès à l'eau, destruction de cultures et griefs mutuels), pouvant entraîner des conflits et créer un climat plus favorable à l'adhésion à des mouvements armés. Action contre la Faim (ACF) et l'université de Maroua, avec l'appui de l'Agence française de développement, ont mené une étude visant à quantifier ces interactions, caractérisées par des inégalités de coûts et des déséquilibres dans les échanges et donc d'apprécier si leur ampleur pourrait expliquer les conflits. L'étude, menée dans trois

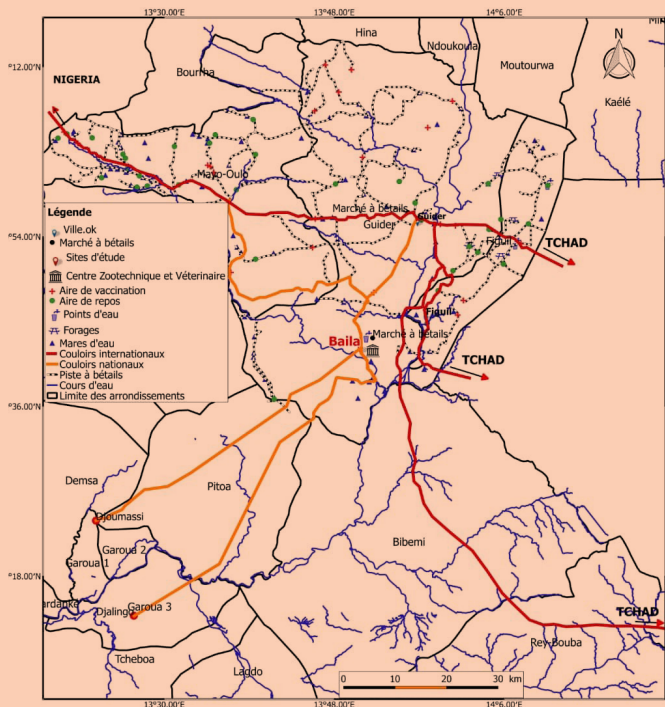
villages du Nord Cameroun, repose sur l'enquête de 124 ménages (60 éleveurs transhumants et 64 cultivateurs et éleveurs sédentaires^[1]). Cet échantillon, par la diversité des ethnies en présence, le contexte agroécologique et les dynamiques économiques saisonnières qui se mettent en place, illustre bien des situations habituelles au Sahel. L'étude révèle que, malgré un espace agropastoral identique, les villages suivent des trajectoires distinctes, façonnées par la démographie, l'histoire des relations intercommunautaires et des règles spécifiques d'accès aux ressources qui appellent donc des réponses nuancées, bien qu'un ensemble de recommandations communes puisse en être tiré pour atténuer les tensions.

[1] Les sédentaires considérés ici sont des agriculteurs qui sont souvent aussi éleveurs avec des animaux qui transhument. Les transhumants peuvent devenir résidents plus ou moins permanents d'où des enquêtes qui ont privilégié des ménages caractérisés par une présence permanente pour les premiers et une présence saisonnière pour les seconds.

Auteurs

Natali KOSSOUMNA LIBA'A (UMa), **Guy Paulin DAZOUÉ DONGUÉ** (UMa),
Boker POUMIÉ (UMa), **Alex KAMGANG NDADA** (UMa), **Moksia FROUMSIA** (UMa),
Felix WATANG ZIEBA (UMa), **Giscard-Osmond SACKÉ SINGANAMBI** (ACF),
Salissou SABO MAINASSARA (ACF), **Habacuc DJORWÉ DJAGUE** (ACF),
Abdoulaye MAÏRAMOU (ACF), **Myriam AIT** (ACF), **Cédric BERNARD** (Iram),
Benoît FAIVRE-DUPAIGRE (AFD)

Carte 1 – Organisation spatiale de la mobilité autour de Baila (Nord Cameroun)



Source : auteurs.

Note sur la carte : Cette carte représente les couloirs de transhumance internationaux et nationaux reliant le Cameroun, le Tchad et le Nigéria. Baila occupe une position stratégique, au croisement des routes pastorales, reliant les zones d'élevage tchadiennes aux marchés camerounais de Guidé, Pitoa, Garoua et Djalingo.

Interactions sociales et cohésion communautaire

Selon les villages, les dynamiques sociales sont contrastées. Elles varient en fonction de l'ancienneté de la cohabitation entre ethnies et de la sociabilité qui en résulte. Si plus des ¾ des enquêtés attestent d'amitiés fortes, signe d'un tissu social vivant, particulièrement marqué dans la fréquentation commune des lieux de culte, cette convivialité ne franchit pas certains seuils. Ainsi, 70 % des transhumants d'un village disent n'avoir jamais participé à des échanges sociaux structurés avec les populations locales ; dans un autre, les mariages mixtes sont quasi inexistantes.

Alors que dans le domaine de la production végétale, les interactions sont marginales, en ce qui concerne l'élevage, le partage d'expérience est manifeste et permet de dépasser les clivages sociaux. En témoignent des formes d'entraide (soins aux animaux, recherche d'animaux volés et aides matérielles), voire, une coopération technique même informelle (mutualisation génétique par croisement de races animales). À cet égard, les transhumants sont considérés comme des

« experts itinérants » dans le domaine zootechnique. Néanmoins, cette entraide peut être dissymétrique, penchant plus en faveur des sédentaires : certains, ne possédant pas d'animaux, sont moins enclins à aider les transhumants.

L'entraide intercommunautaire existe aussi au-delà des questions productives et repose surtout sur une logique de complémentarité circonstancielle liée à l'urgence et aux événements familiaux.

Intégration et marchandisation des relations

Traditionnellement, les systèmes agropastoraux sahéliens sont basés sur la complémentarité des modèles économiques. Les transhumants tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente de viande, de lait et de sous-produits (peaux, fumier, beurre), ainsi que de divers services agricoles (garde d'animaux, croisement de races et intermédiation sur les marchés à bétail). Les sédentaires, quant à eux, vendent essentiellement des céréales et des résidus, dans une moindre mesure du lait, et tirent un complément de revenus de la location d'animaux ou de matériels de traction (en très faible quantité) et de la rémunération de la main-d'œuvre.

Actuellement, la tendance est à la structuration des interactions économiques (achat et vente de produits). Ainsi, l'entraide non monétaire (échange de travail) et la réciprocité traditionnelle (accès implicite aux résidus de culture contre fumure) se maintiennent à un niveau bas, voire, s'érodent au profit d'une plus grande marchandisation des relations. Cela entraîne une formalisation des règles d'échange, via la contractualisation (contrats de fumure) et la monétisation de l'usage de l'eau, des droits mutuels et des normes dans les relations entre éleveurs et cultivateurs. La progression des contrats de fumure et des contrats de pâturage répond aussi à une préoccupation plus marquée pour la fertilité et la gestion raisonnée des pâturages.

Moteur le plus dynamique de l'économie intercommunautaire, le lait, longtemps autoconsommé, devient un produit fortement monétisé. La vente par les sédentaires diminue, face à la concurrence du lait transhumant, souvent plus abondant et moins cher. Autre pilier économique, la vente de viande progresse ; de même que celle de résidus de récolte (tiges, fanes, chaumes) et de céréales. C'est là le signe d'une transition vers des formes d'élevage plus intensives et d'une intégration croissante aux circuits commerciaux, dans lesquels les sous-produits agricoles acquièrent une valeur marchande. Alors que la garde d'animaux de sédentaires par les transhumants est en nette progression et confirme, tant la reconnaissance de leur savoir-faire, que l'essor d'une véritable prestation de services pastoraux rémunérés, l'intermédiation sur les marchés à bétail pour le compte des sédentaires tend à se stabiliser, voire, à reculer.

On peut y voir une autonomisation croissante des sédentaires qui rehaussent la place de l'élevage dans leur logique économique.

Ainsi, l'étude met en lumière l'intégration des systèmes où les dépendances mutuelles aux facteurs de production dont dispose l'autre partie sont plus visibles à cause de la monétisation croissante des échanges. Elle révèle ainsi que la raréfaction des ressources due à la croissance des troupeaux et à la démographie, augmente les coûts qui peuvent être source de tensions.

Les origines matérielles des tensions

L'analyse menée dans les trois villages met en lumière deux facteurs de tensions : le premier tient à la compétition pour les **ressources** (eau, pâturages), l'autre aux **services** (marché à bétails et infrastructures de soins). Tous deux impliquent l'usage d'**infrastructures pastorales** (puits, mares creusées, marchés à bétail, balisage des couloirs, etc.). Conçues pour renforcer la cohabitation et la complémentarité entre transhumants et sédentaires, et indispensables à la santé animale, à l'eau et aux échanges commerciaux, elles génèrent des coûts d'accès élevés ressentis comme croissants, surtout pour les pasteurs mobiles, plus dépendants de ces services.

Compétition pour les ressources

Selon les villages, 80 % à 92 % des répondants (avec une plus forte proportion de sédentaires) considèrent **l'accès à l'eau** comme un facteur majeur de litiges. Du fait de la raréfaction de la ressource et de la privatisation progressive de certains points d'abreuvement, l'eau est devenue une dépense structurelle, qui pèse plus lourdement sur les transhumants. Leur mobilité implique une dépendance fonctionnelle : selon les zones traversées, ils sont amenés à payer de façon plus récurrente, parfois à des acteurs privés ou communautaires différents et souvent plus cher.

Plus de 75 % des répondants évoquent **l'accès aux pâturages**, ainsi que le non-respect des pistes de transhumance. Pour 53 % à 90 % des sédentaires, les dégâts aux cultures et le piétinement des champs, qui résultent de la promiscuité, sont la forme la plus visible et la plus coûteuse des litiges. Ainsi, ils accentuent les tensions, en lieu et place des synergies attendues de la cohabitation. Les transhumants, quant à eux, se déclarent à 80 % victimes d'accusations injustifiées, perçues comme une stigmatisation systématique. À cela s'ajoutent les vols de bétail et de récoltes qui amplifient la méfiance mutuelle. L'insécurité sur la propriété du bétail, bien que partagée, a des prolongements différenciés : les sédentaires subissent certes des pertes matérielles, mais les transhumants supportent de surcroît des coûts réputationnels et indemnitaires.

Inégalités d'accès aux services

Les marchés à bétail, conçus pour stimuler les échanges, contribuent au dynamisme de l'économie pastorale. Mais leur gestion s'est progressivement monétisée (taxes, frais d'entretien, transport), engendrant, de fait, une inégalité d'accès institutionnalisée : les pasteurs itinérants paient le plein tarif, tandis que les sédentaires, mieux ancrés localement, bénéficient souvent de réseaux sociaux ou d'exemptions communautaires.

L'enquête confirme aussi une tendance régionale : la santé animale, censée être un levier de coopération, est avant tout une source d'inégalité (coûts et accès aux infrastructures). Ainsi, les transhumants assument des charges vétérinaires 2 à 3 fois plus élevées que les sédentaires. Outre le fait qu'ils soient amenés à traverser plus fréquemment des zones d'épidémie, la non-résidence administrative les prive parfois d'un accès subventionné aux soins et les expose à des paiements répétés et à une tarification non harmonisée entre zones. Cette disparité de coût accroît leur fragilité et implique des pertes en animaux plus importantes que celles des sédentaires (de +15 % à +100 % selon les villages).

Au total, ces litiges représentent des charges considérables. Pour une saison de présence des transhumants, elles sont évaluées à plus de 100 000 F CFA par ménage, soit près de $\frac{1}{5}$ du revenu pastoral moyen. En moyenne, les pertes des transhumants dépassent 120 000 F CFA, contre 92 000 F CFA pour les sédentaires, ce qui en fait le groupe le plus vulnérable économiquement. Ces pertes cumulées fragilisent directement la sécurité alimentaire, la stabilité sociale et la durabilité des systèmes agropastoraux.

Recommandations pour dépasser les tensions

Les causes et effets de ces litiges, notamment ceux liés à une compétition structurelle pour les ressources productives (accès aux pâturages et points d'eau, dommages agricoles), impliquent des **coûts économiques** pouvant directement évoluer en conflits et déboucher sur de la violence. À cela, s'ajoutent des conflits identitaires et institutionnels, nourris par une **méfiance réciproque** et une **gouvernance locale** souvent jugée partielle. C'est pourquoi, pour répondre au défi de la fragilité et de la dégradation des interactions matérielles, alors même qu'elles pourraient être porteuses de développement durable, deux types d'interventions stratégiques peuvent être envisagés dont la première doit être soulignée : agir sur des leviers économiques et améliorer le cadre de gouvernance et l'inclusion sociale.

Interventions à caractère économique

Les **racines économiques** des tensions doivent inciter à déployer des stratégies de prévention des conflits d'usage et de développement économique à bénéfices partagés. Les arrangements existants, tels que les accords temporaires de partage des pâturages ou d'accès à l'eau, témoignent de la capacité des acteurs à élaborer des solutions pragmatiques.

Pourtant, il pourrait être envisagé de **développer et sécuriser davantage les infrastructures pastorales de façon concertée** :

- L'aménagement et la sécurisation des points d'eau, mares et forages limiteraient les conflits d'accès ;
- La cartographie et le balisage de couloirs de transhumance protégés et entretenus réduiraient les dégâts sur les cultures ;
- Le développement et la modernisation des marchés à bétail fluidifieraient les échanges économiques et augmenteraient les recettes locales ;
- Enfin, la régulation de la monétisation de l'accès aux ressources (mares, pâturages) rétablirait une certaine équité et éviterait des discriminations.

De même, les initiatives économiques valorisant le pastoralisme pourraient être davantage soutenues et appuyées en :

- quantifiant et valorisant les apports du pastoralisme (fumure organique, emploi, commerce du lait, viande, résidus agricoles) ;
- encourageant la diversification économique par la transformation des produits de l'élevage et la valorisation des sous-produits ;
- favorisant le conseil agricole pour limiter le surpâturage et l'érosion et encourager la production de fourrages ;
- diffusant les bonnes pratiques pour les contrats de fumure, de pâturage, de vente et d'achat de produits et d'intrants.

Les leviers sociopolitiques

La gouvernance locale constitue un facteur aggravant dans les trois localités : dans l'une, 89 % des sédentaires jugent les autorités administratives inefficaces, tandis que 58 % des transhumants les accusent de favoritisme ; dans une autre, la défiance est symétrique (88 % des sédentaires les considèrent trop indulgentes envers les pasteurs, et 88 % des transhumants dénoncent leur partialité en faveur des sédentaires). Pourtant, face aux tensions, les mécanismes coutumiers portés par les chefs traditionnels et les instances locales de médiation, jugés efficaces à 70 %, restent centraux. Ils privilégient la négociation, la réparation symbolique et l'indemnisation concertée afin d'éviter l'escalade. Ainsi, il conviendrait de **renforcer la gouvernance locale inclusive et les mécanismes de gestion concertée** en constituant des comités locaux mixtes de gestion de l'eau, des pâturages et des couloirs et en instaurant des mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits.

Au-delà, les décideurs ont un rôle déterminant à jouer pour orienter l'investissement public, encadrer et sécuriser les droits d'accès aux différentes ressources et ainsi encourager les initiatives d'intensification des productions animales et végétales. **Intégrer le pastoralisme dans les politiques publiques et partenariats** permettrait de faire évoluer la perception de la transhumance comme un atout et non un problème. Il s'agirait ici de formaliser des recommandations dans les politiques nationales (code rural, législation foncière) et d'encourager la coopération entre collectivités locales, État et partenaires internationaux.

Enfin, l'inclusion sociale et l'accès aux services de base des transhumants gagneraient à être renforcés par la scolarisation des enfants et la participation des transhumants aux instances locales, l'accès de tous aux services de santé humaine et animale, le soutien aux initiatives de sensibilisation et aux activités interculturelles.

Bibliographie

Kossoumna Liba'a, Natali (dir.). 2025. Caractérisation des différentes formes d'interactions (conflituelles et positives) entre les éleveurs transhumants et les populations concernées par leurs activités au Nord Cameroun. Rapport final. S. L. : Action contre la fin, Université de Maroua. https://www.afd.fr/sites/default/files/2026-02/acf_uma_rapport_final.pdf

Agence française de développement (AFD)
5, rue Roland Barthes | 75012 Paris | France
Directeur de la publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation eDeo-design.com

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026 | ISSN 2271-7404
Crédits et autorisations
Licence Creative Commons CC-BY-NC-ND
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>
Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

